

PARTIE I

Vue d'ensemble des tendances et des défis touchant le travail d'orientation des ONG

Introduction

Depuis deux décennies et jusqu'à récemment, les ONG de coopération internationale du Canada ont augmenté de manière assez constante leur capacité de participer aux activités d'élaboration des politiques, de dialogue sur les politiques et d'appui des politiques. Parmi les jalons qui ont marqué cette période, signalons les travaux sur des régions géographiques (p. ex., l'Afrique du Sud, la Corne de l'Afrique et l'Amérique centrale) et diverses questions (p. ex., aliments infantiles, biodiversité, infrastructure de grande échelle). Le point culminant de cette tendance à une participation croissante a probablement été l'examen de la politique étrangère de 1994, pour lequel les ONG ont représenté la moitié de la participation publique¹. Depuis cette époque, la capacité consultative des ONG a commencé à décroître, bien que la politique continue à accaparer une plus grande part du temps des conseils d'administration de ces organisations.

D'intervenants marginaux dans le domaine de la politique d'intérêt public, les ONG sont devenues des acteurs bien en vue au sein du dialogue public courant sur une foule de dossiers. Parmi les dossiers les plus visibles actuellement, signalons l'endettement, les droits de l'enfant et le travail des enfants, les mines terrestres, l'égalité des sexes, l'environnement et les droits de la personne. Les ONG ont

¹ *La politique étrangère du Canada : principes et priorités pour l'avenir*, Rapport du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes chargé d'examiner la politique étrangère du Canada, novembre 1994, p. 85. On trouvera une analyse du rôle des ONG dans le processus de démocratisation des politiques dans Tim Draimin et Betty Plewes, « Civil Society and the Demoncratization of Foreign Policy », dans Maxwell Cameron et Maureen Appel Molot, *Canada Among Nations 1995 : Democracy and Foreign Policy*, Carleton University Press, Ottawa, 1995.